

L'état des lieux

Quel est l'état de la concurrence dans le secteur des professions libérales ? La politique de la Commission européenne à cet égard sera au centre des interventions et du débat organisé en présence et avec la participation de l'ensemble des acteurs concernés.

Durant la première partie de cette conférence, des intervenants académiques fixeront le cadre juridique. Ensuite, la parole sera donnée aux représentants de la Commission européenne, du Conseil de la concurrence belge et des titulaires de professions libérales pour qu'ils exposent leur point de vue respectif.

En deuxième partie, au travers d'un débat, les titulaires de professions libérales seront pleinement informés sur la législation européenne applicable et les intentions de la Commission européenne et des autorités belges de concurrence en la matière. Ce sera aussi l'occasion de sensibiliser la Commission et les autorités belges de concurrence au statut particulier des titulaires de professions libérales.

Points de formation permanente :
Accréditation IEC - IPCF n° 3587
Avocats - 3 points (OBFG)

La participation est gratuite

Les professions libérales face à la [libre] concurrence

13.30 : Accueil

14.00 : Introduction

Eric Thiry - président de l'Unplib et Sabine Laruelle, ministre des Classes moyennes et de l'Agriculture

14.15 : Première partie, exposés successifs de :

- Lucette Defalque, chargée de cours à l'Institut d'études européennes et la faculté de droit de l'ULB, administrateur de l'OBFG et François Glansdorff, ancien bâtonnier du barreau de Bruxelles et professeur à l'ULB
- Filip Van Depoele, conseiller à la Commission européenne, DG Concurrence
- Stefaan Raes, président du Conseil de la concurrence belge
- Adrien Bedossa, président du Conseil européen des professions libérales (CEPLIS), membre du présidium du Comité économique et social européen (CESE)

15.30 : Pause-café

16.00 : Deuxième partie, débat entre les différents orateurs et en présence de :

- Gérard Delvaux, président de l'Institut des Experts-comptables et des Conseils fiscaux
- David Szafran, secrétaire général de l'Institut des réviseurs d'entreprises
- Pierre Corvilain, président de l'Ordre des barreaux francophones et germanophones de Belgique
- Pierre Nicaise, président de la Fédération royale du notariat belge
- Jacques Toubon, député européen

Le débat sera modéré par Jean Blavier, journaliste

Nom	Prénom
Société
Profession
Adresse

Tél	Fax
E-mail

Participera à la conférence du 21 septembre à Bruxelles

Pour participer à cette conférence-débat, merci de compléter le talon ci-dessus et l'adresser par courrier ou par fax au 02/743.83.85. Vous pouvez également vous inscrire par mail à l'adresse suivante : info@unplib.be

Loi du 08/12/1992 : les données communiquées seront enregistrées dans notre fichier. Elles sont destinées au traitement de votre inscription et à vous tenir informés de nos activités. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en tout temps.

unplib

Union nationale des professions
libérales et intellectuelles
de Belgique

unplib

Créée en 1961, l'Union nationale des professions libérales et intellectuelles de Belgique (Unplib) est l'organisation représentative de l'ensemble des professions libérales en Belgique. Elle est active partout où les intérêts de ses membres sont concernés.

L'Unplib est une fédération interprofessionnelle constituée de deux ailes :

- une aile "professionnelle" qui rassemble différents instituts, ordres et associations professionnelles ;
- une aile "interprofessionnelle" constituée sur base d'affiliations individuelles de titulaires de professions libérales à l'Upli, "Interrégionale UCM des professions libérales et intellectuelles".

Pour plus d'informations,
surfez sur www.unplib.be

Les professions
libérales face à la
[libre] concurrence

Une conférence-débat
le jeudi 21 septembre
à 14.00

Lieu : Auditorium international
de l'International Trade Union House,
boulevard Albert II, 5
à 1210 Bruxelles

Avec le soutien de la ministre
des Classes moyennes et
de l'Agriculture

Avec la collaboration de

UCM

unplib

Avenue Adolphe Lacombé, 29
1030 Bruxelles

affranchir
au tarif
en vigueur